

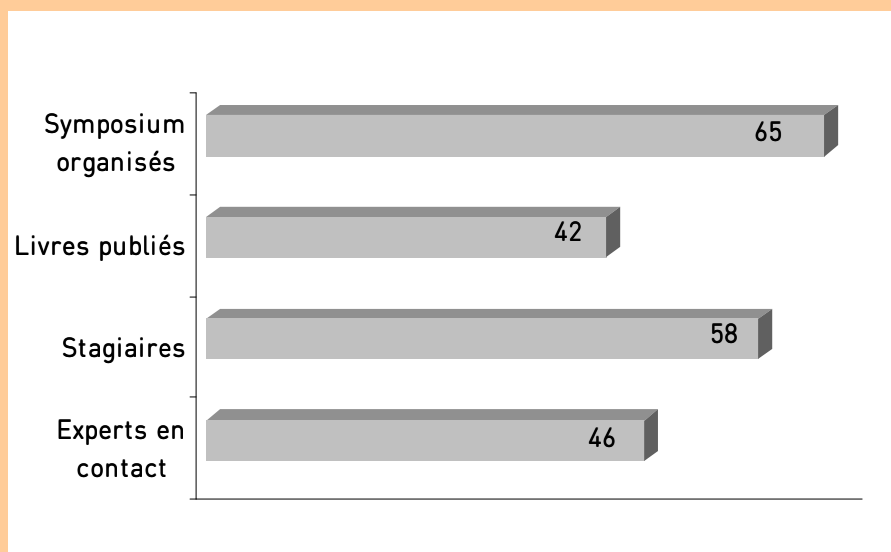


Les 12 principales réalisations 1985 / 2009

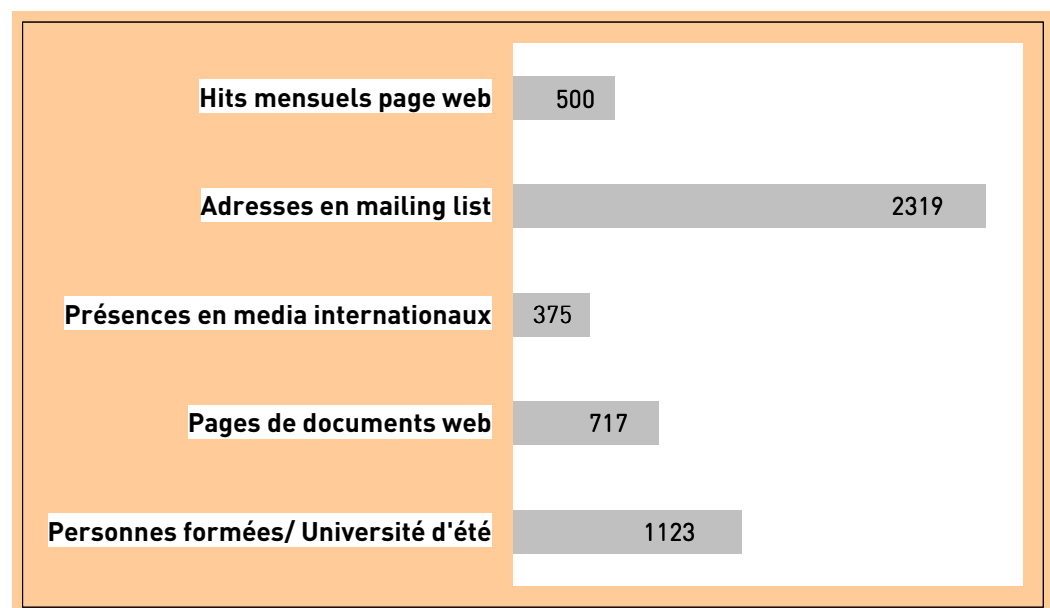
1. Introduction du droit à l'éducation dans l'agenda des Nations Unies.

L'organisation a collaboré à la rédaction de la première résolution qui s'est adoptée aux Nations Unies en 1997. Elle a collaboré également avec l'expert chargé de réaliser les premiers rapports. L'année suivante, elle a travaillé en étroite collaboration avec le membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels chargé de la rédaction de l'Observation générale sur le droit à l'éducation. L'Observation générale est l'interprétation autorisée des conventions internationales. Depuis 1987, OIDEL a fait plus de 60 interventions écrites et orales.

2. Rédaction de trois **Rapports sur l'état de la liberté d'enseignement dans le monde** en 1995, 2002 et 2008 publié en français et en espagnol. Le rapport couvre **95% de la population** mondiale et développe des indicateurs permettant de mesurer le degré de liberté.



3. **Collaboration avec l'UNESCO sur les questions relatives à la gratuité de l'éducation et à la discrimination en éducation.** Organisation d'activités durant le Forum Mondial des Droits de l'Homme (2001) et durant les consultations organisées pour le suivi de la Convention sur la discrimination en éducation. Rédaction d'un livre distribué officiellement à toutes les missions diplomatiques accréditées à l'UNESCO (*Discrimination et éducation*, 2005). Rédaction d'un rapport sur la gratuité de l'éducation primaire édité par l'UNESCO (*La gratuité de l'enseignement primaire*, 2006). Il s'agit d'ailleurs de l'unique ONG qui participe régulièrement au groupe de travail conjoint UNESCO – ONU sur le droit à l'éducation, seule institution de ce genre au niveau international.
4. Constitution d'un réseau académique avec des Universités (Bergame, Fribourg, La Rioja) et des experts d'Europe et d'Amérique. Avec l'Université de La Rioja une *Chaire UNESCO sur la citoyenneté démocratique et la liberté culturelle* a été créée. Dans le cadre de ces collaborations avec des institutions académiques **58** boursiers ont réalisé des stages dans l'organisation.
5. Organisation d'une Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation. Depuis 1995, 30 sessions ont été organisées avec la participation de plus de **1000 personnes de 91 pays**.
6. Publication de **42** livres et documents sur le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement.



7. **Pendant ces vingt-cinq années, OIDEL a organisé 65 conférences, symposium et séminaires internationales.**

8. Création d'une page web de documents qui réuni **plus de 700 pages** www.oidel.org.
9. Parution dans la presse internationale y inclus les grands médias: El Pais, ABC, Le Temps, Le Figaro, Neue Zuercher Zeitung, La Libre Belgique : **plus de 375 articles et compte-rendus**.
10. Une base de donnée composé de près de **2500 adresses** d'ONG, Ministères, experts, Missions diplomatiques, institutions publiques et privées et journalistes.
11. **Projet de recherche européen sur les indicateurs de participation des parents dans le système éducatif** financé dans le cadre du Programme Lifelong Learning. Le projet réunit les institutions du réseau européen sur la gouvernance en éducation (REGE) :
 - Chaire UNESCO, Université de Bergamo, Italie
 - EPA (European Parents Association)
 - Fondation Pro-Dignitate, Portugal
 - Institut des sciences de l'éducation, Roumanie
 - Université d'Aberystwyth, Royaume Uni
 - Chaire UNESCO, Université de la Rioja, Espagne
 - Deux régions associées : Lombardie et la Rioja

Le financement du projet atteint 885.000 CHF (deuxième place en terme de financement pour les projets 2008).

12. **Création de plateformes et de coalitions d'ONG** sur le droit à l'éducation, les droits culturels, l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation indépendante:
 - Working group of NGO Human Rights education and learning (45 ONG à l'ONU)
 - Caucus d'ONG sur la diversité et les droits culturels (25 institutions ONG et Universités en la ONU y la UNESCO)
 - European Meeting of Independent Education (15 ONG en Europe)
 - Chaire UNESCO *Ciudadanía democrática y libertad cultural* (Université de La Rioja)
 - Plate-forme d'ONG sur le droit à l'éducation (10 ONG à l'ONU)
 - Réseau européen sur la gouvernance de l'éducation (REGE)
 - Séminaire permanent sur le dialogue interculturel

Dans le cadre de ces plate-formes, l'organisation a contribué à la nomination du rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation et a poussé la création d'un mandat d'expert indépendant sur les droits culturels. Elle a aussi participé aux négociations relatives à la Charte des droits fondamentales de l'Union européenne de même qu'aux négociations portant sur la Constitution européenne.